

DNA du 29 septembre 2024

Canton d'Erstein

Laurence Muller-Bronn : « Je suis une fervente défenseure de la liberté et de la vie privée »

Quatre ans après son élection au Sénat, Laurence Muller-Bronn, également conseillère d'Alsace du canton d'Erstein, a accepté de revenir sur les derniers mois de la vie politique française. Elle détaille le sens de son engagement pour la défense « de la liberté et de la vie privée ».

Propos recueillis par Thomas Porcheron



La sénatrice présentera bientôt une proposition de loi relative à la prise en charge de la maladie de Charcot. Photo Jean-Paul Kaiser

Vous avez été [élue sénatrice du Bas-Rhin](#) voici quatre ans quasiment jour pour jour. Comment vous sentez-vous dans ce rôle aujourd'hui ?

Je me sens bien. C'est un mandat mouvementé, je n'imaginais pas que la vie politique française serait ponctuée d'autant de crises : crise sanitaire, crise de l'inflation, crise politique, crise énergétique, guerre...

Vous sentez-vous à l'aise au sein du groupe Les Républicains ?

Je suis une fervente défenseure de la liberté et de la vie privée, c'est pour cela que je suis membre apparentée du parti Les Républicains. Je n'agis toutefois pas selon une logique de parti, mais selon une exigence morale de vérité.

Je défends constamment la liberté face à un gouvernement qui a pris ces dernières années des décisions liberticides, sous prétexte de protéger les Français. Laissons-les un peu tranquilles.

Je pense à l'instruction en famille, par exemple. La loi séparatisme a rendu plus difficile l'enseignement à domicile, alors que ce n'était pas son objet de départ. Or, 90 % des enfants instruits

en famille le sont pour raisons de santé. Et il y a tous ceux qui s'adaptent mal au système scolaire. La loi a instauré un contrôle de la part des maires, qui en sont satisfaits. Mais même avec un avis favorable de leur part, les familles rencontrent des difficultés. Il faut rappeler que la liberté d'éducation est inscrite dans la loi, seule l'instruction est obligatoire.

Sur l'obligation vaccinale des enfants, l'éducation à la sexualité à partir de la maternelle, on va trop loin dans l'ingérence de l'autorité parentale. Faisons confiance aux familles. Il y a tellement d'autres difficultés.

À quels autres sujets vous êtes-vous notamment intéressée pendant ces quatre années ?

En 2021, j'ai défendu la loi en faveur des langues régionales. Nous avons fait adopter un amendement en faveur de l'enseignement des langues régionales en immersion. [Jean-Michel Blanquer](#), ministre de l'Éducation nationale de l'époque, l'avait fait supprimer par le conseil constitutionnel, mais la disposition est réapparue plus tard dans une circulaire. C'est un combat de longue haleine.

Pendant la crise sanitaire, j'ai défendu les intérêts des Alsaciens frontaliers, à qui l'Allemagne refusait de verser des indemnités de chômage partiel.

Membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, j'ai été rapporteure d'une proposition de loi sur les moulins et l'importance de sauvegarder leur fonction, puisque l'hydroélectricité est la seule énergie propre. Puis, en 2023, j'ai demandé à faire partie de la commission des affaires sociales. Je suis sensible aux sujets de vieillesse, de santé, des carrières féminines et des retraites des femmes.

Vous êtes intervenue publiquement sur l'affaire McKinsey, qui revient sur le devant de l'actualité...

En effet. Ces cabinets de conseil aident le politique à ne pas être responsable des décisions. Comment peut-on déléguer des sujets régaliens et stratégiques (éducation, justice, santé, défense) à des sociétés internationales qui connaissent moins bien les particularités françaises que les élus et les services publics ? L'omniprésence des cabinets de conseils s'apparente à de la propagande qui dicte l'action et la réflexion des décideurs. Il serait urgent de stopper la stratégie du copier-coller qui finalement nous entraîne de crises en crises.

Parvenez-vous à garder vos liens avec l'Alsace ?

J'ai choisi de rester conseillère d'Alsace du canton d'Erstein. C'est très important d'avoir un mandat local, cela me permet de comprendre les problématiques de terrain. Cela m'a beaucoup aidée, par exemple, pour soutenir la proposition de loi sur la maladie de Charcot, dont je suis rapporteure, et qui vise à une prise en charge plus rapide des patients. J'ai pu rencontrer les services départementaux de la CEA (Collectivité européenne d'Alsace), la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), les familles, les comités dans les hôpitaux et mieux appréhender les problématiques.

Comment avez-vous vécu la séquence politique depuis la dissolution ?

La dissolution était envisageable, mais on aurait pu la faire à la rentrée. Notre président a décidé, tout seul, de dissoudre l'Assemblée nationale le soir des élections européennes. J'ai été interloquée, c'est irrespectueux pour les Français et les élus. J'ai pensé à tous mes collègues parlementaires. Comment voulez-vous faire une campagne électorale sérieuse en trois semaines ? L'organisation des élections a coûté beaucoup d'argent et, depuis le 9 juin, on ne légifère plus ! Bloquer la démocratie a un coût.

Et pourtant les Français se sont déplacés en masse. Par la suite, [Emmanuel Macron](#) a semblé dire aux électeurs : « Vous avez mal voté. » J'ai ressenti un profond malaise face à cela cet été. Nous devons respecter le vote des Français. Toutes les sensibilités doivent être représentées.

La nomination de [Michel Barnier](#) est-elle source de satisfaction pour vous ?

Sa nomination a été un incroyable retournement. Je l'ai soutenu lors de la primaire de la droite en 2021, avant la présidentielle. Je ne partage pas toutes ses positions, mais c'est un homme d'expérience. Il rassure, c'est ce que j'entends parmi les gens. Il est courageux d'accepter cette responsabilité dans une situation si compliquée. Le premier ministre étant l'un des nôtres, les LR ne pouvaient pas rester spectateurs et devaient rentrer au gouvernement. Je pense que les ministres nommés sont des personnes sérieuses.

Le nouveau premier ministre vient d'un parti politique qui n'a obtenu que 47 sièges à l'Assemblée nationale, n'y a-t-il pas un problème de légitimité démocratique ?

C'est le président de la République seul qui choisit le premier ministre. En excluant les forces politiques les unes après les autres, il ne restait plus que la droite républicaine comme dénominateur commun. Par ailleurs, la gauche n'était pas légitime à gouverner, les Français ont voté à droite majoritairement.

Pensez-vous trouver en Michel Barnier et [Catherine Vautrin](#), la ministre du partenariat avec les territoires, des alliés pour la sortie de l'Alsace du Grand Est ?

Je crains que ce ne soit pas une priorité du premier ministre, et je peux le comprendre. Toutefois, je suis convaincue que le retour à des régions historiques serait source d'économies. Rien n'empêche de travailler en convention avec les départements voisins. Le monde économique travaille sans frontières administratives et se soucie peu des limites des collectivités.

Craignez-vous une baisse des dotations aux collectivités en raison de la situation budgétaire délicate ?

Tout le monde doit faire des efforts, mais c'est l'État qui est le premier responsable de la situation budgétaire. Les communes votent des budgets à l'équilibre, mais ne lèvent plus d'impôts, elles n'ont plus de marge de manœuvre.